

La protection de vos actifs : une priorité absolue

Bien que vos actifs soient protégés par les différents organismes régissant le domaine des valeurs mobilières, l'une des meilleures protections dont vous puissiez bénéficier réside dans la solidité financière de la banque avec laquelle vous faites affaires. Et à cet égard, nos clients sont choyés. Banque Nationale a en effet été désignée à titre de banque ayant les assises financières les plus solides en Amérique du Nord, obtenant également le troisième rang mondial du classement de l'édition de juin 2011 du magazine de renommée internationale Bloomberg Markets.

SADC (Société d'assurance-dépôts du Canada)

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) est une société d'État fédérale établie par le Parlement. La SADC assure les épargnes des Canadiens et des Canadiennes au cas où leur banque ferait faillite. La SADC n'est NI une banque, NI une compagnie d'assurance privée. Elle contribue à la solidité du système financier et travaille pour les Canadiens et les Canadiennes en assurant leurs épargnes en cas de faillite bancaire.

FCPI (Fonds canadien de protection des investisseurs)

Dans les rares cas de défaillance d'un courtier en valeurs mobilières, le Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) veille à ce que vos dépôts en espèces et vos titres vous soient restitués, sous certaines limites. Si vous détenez un compte auprès d'un courtier qui est membre du FCPI, vous avez droit à la protection du FCPI.

Le FCPI est parrainé par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et constitue l'unique fonds de garantie approuvé par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour les courtiers membres de l'OCRCVM, qui sont tous automatiquement membres du FCPI.



Gestion de patrimoine familial Pépin

1040, rue du Lux, Bureau 710, Brossard, QC J4Y 0E3

Téléphone : 450 462-2552 | Télécopieur : 450 462-7683 | louis-alexandre.pepin@bnc.ca

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).
Les renseignements contenus aux présentes ont été préparés par M. Louis-Alexandre Pépin, conseiller en gestion de patrimoine de la FBN. Les opinions exprimées ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou de vente des valeurs ci-mentionnées.

Gestion de patrimoine familial Pépin

Nous gérons les placements
les plus importants au monde: **les vôtres !**



La Financière Banque Nationale Gestion de patrimoine en chiffres

1902	Année de fondation
Plus de 850	Conseillers en gestion de patrimoine
100	Succursales de Victoria à Halifax
170 G\$	Actifs sous gestion
9%	Part de marché au Canada
+/-300 000	Clients particuliers
29%	Part de marché Québécois

#1 au Canada

La FBNGP s'est classée au 1er rang pour la satisfaction des investisseurs parmi les sociétés de gestion de patrimoine de plein exercice selon une étude J.D. Power de 2024 au Canada.

Des relations personnalisées qui durent, c'est ce qui nous définit.

Notre équipe



Louis-Alexandre Pépin, Pl. fin., CIM

Conseiller principal en gestion de patrimoine et
Gestionnaire de portefeuille

- › Baccalauréat en sciences comptables (UQAM)
- › Planificateur financier (IQFP*) depuis 1999
- › Conseiller en gestion de patrimoine à la FBN depuis 2006
- › Détenteur d'une licence en assurances de personnes

« À titre de conseiller en placement et de planificateur financier, mon rôle est de vous aider à gérer les différents aspects de votre vie financière, en proposant des solutions sur mesure qui prendront en considération votre situation actuelle et vos besoins autant que vos ambitions et vos projets personnels. »



Marc-Antoine Pépin

Conseiller en gestion de patrimoine
marcantoine.pépin@bnc.ca
450-676-3112

Marc-Antoine possède un parcours en planification financière aux HEC Montréal avec une vision stratégique. Ses compétences et son approche proactive lui permettent de bien comprendre les besoins de ses clients et de les accompagner vers leurs objectifs financiers.



Brigitte Quézel

Associée en gestion de patrimoine
brigitte.quezel@bnc.ca
450-462-6391

Brigitte est dans le volet administratif du domaine des finances depuis 2001. Cette expérience, jointe à ses qualifications d'associée en gestion de patrimoine font d'elle une personne-ressource qui offre aux clients un service diligent, personnalisé et attentionné.

La gestion de patrimoine, une question de priorités !

La gestion de patrimoine est une entreprise dynamique, continue et rigoureuse qui vous permet de transformer vos rêves en réalité en toute quiétude. Elle vous aide à réaliser vos projets de vie et à vous protéger, vous et votre famille, de lendemains incertains.

En tant qu'équipe dédiée à votre réussite financière et forte d'une solide expérience en planification financière, nous sommes là pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets et relever les défis qui se présenteront tout au long de votre vie.

- › Planifier votre style de vie à la retraite
- › Optimiser le rendement de votre portefeuille
- › Gérer efficacement vos finances
- › Réduire l'incidence de l'impôt sur votre enrichissement
- › Considérer les aspects légaux dans la planification de vos finances
- › Assurer le transfert de votre patrimoine selon vos volontés
- › Planifier vos besoins d'assurances



Autres services de planification

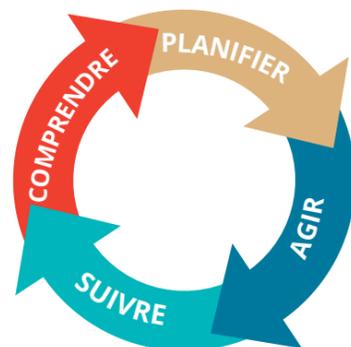
- › Planification de la retraite
- › Planification fiscale
- › Planification successorale
- › Services fiduciaires et testamentaires
- › Philanthropie



Comprendre. Planifier. Agir. Suivre.

1. Comprendre

- › Votre situation actuelle
- › Vos priorités, vos objectifs
- › Vos ambitions, votre plan de vie
- › Votre situation financière, vos placements
- › Vos besoins en liquidités
- › Vos attentes en matière de services



4. Suivre

- › Suivi de votre portefeuille de placement et de votre vie financière dans son ensemble
- › Suivi des marchés financiers et du monde économique en général
- › Rapports, rencontres et communications téléphoniques

2. Planifier

- › Analyser votre situation en détail
- › Développer un plan d'action personnalisé
- › Évaluer la faisabilité de vos projets à court, moyen et long terme en tenant compte des différents paramètres qui régissent votre vie financière (situation familiale, budget, placements, impôts, etc.)

3. Agir

- › Présenter l'approche et les solutions les plus appropriées à votre situation
- › Préciser vos choix et vos préférences
- › Établir un plan de suivi conforme à vos besoins et à vos attentes

Nos valeurs

Chez Gestion de patrimoine familial Pépin, la collaboration, l'intégrité, le respect des idées et l'éthique sont des valeurs fondamentales pour établir des relations durables et de confiance, tant au sein de l'équipe qu'avec les clients. L'équipe travaille ensemble pour offrir un service de qualité, en respectant l'éthique et en agissant toujours dans l'intérêt des clients.

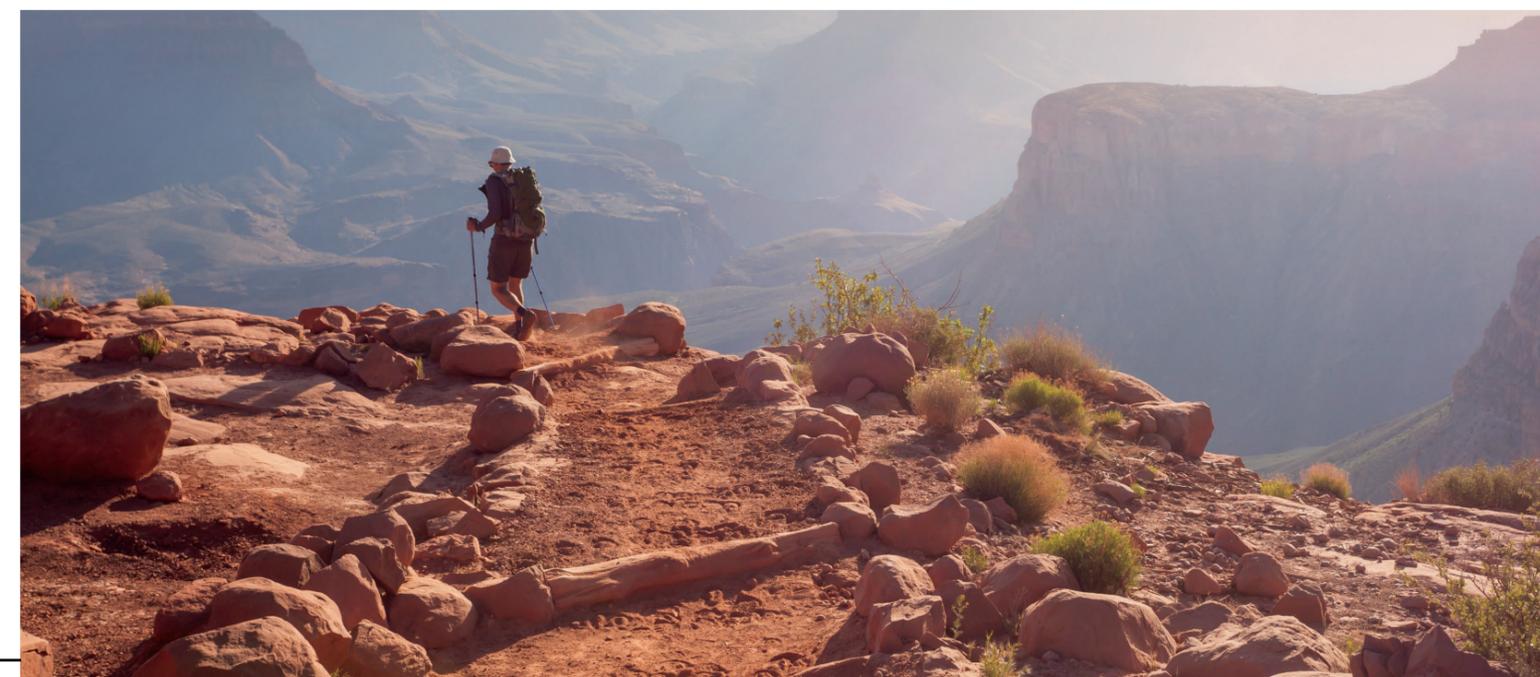
La transparence et la communication sont des piliers fondamentaux pour établir une relation de confiance solide. L'adaptabilité et l'innovation jouent également un rôle clé pour satisfaire les besoins des clients, en plaçant la confiance mutuelle au cœur de toutes les interactions.

Clientèle

Bien qu'il conseille des investisseurs de tous les âges et de tous les horizons, Louis-Alexandre Pépin a développé une expertise toute particulière auprès des travailleurs et des professionnels du secteur des télécommunications.

Principaux services

- › Conseils en gestion de patrimoine
- › Gestion de portefeuille
- › Planification financière
- › Planification de la retraite
- › Planification successorale
- › Assurances de personnes



Des approches exclusives

En collaborant avec la Financière Banque Nationale, vous et vos conseillers en gestion de patrimoine bénéficiez d'un accès exclusif à une large gamme de produits conçus spécifiquement pour répondre aux besoins des clients qui souhaitent déléguer, partiellement ou entièrement, la gestion quotidienne de leur portefeuille.

monPATRIMOINE géré

Vous mandatez votre gestionnaire de portefeuille professionnel, dépendamment de votre profil d'investisseur, de vos restrictions, contraintes et objectifs de placement, qui prendra en votre nom toutes les décisions nécessaires liées à la gestion quotidienne de votre portefeuille.

Vos conseillers sont en mesure d'intégrer tous les volets de la gestion de patrimoine à l'intérieur de leurs offres de services.

Ce programme permet en fait de substituer le mode de paiement traditionnel, basé sur des services de conseils chargés à la commission par transaction, par un système à honoraires qui offre une tarification prédéterminée à la fois transparente, prévisible et adaptée à vos besoins spécifiques.

Les paniers

Nos « paniers » vous permettent d'investir pour un coût modique dans des portefeuilles modèles. Par une seule instruction d'achat, vous devenez propriétaire direct de titres (actions, obligations, coupons, etc.) de plusieurs émetteurs distincts. Cette approche se situe à mi-chemin entre l'achat de titres individuels et le fonds d'investissement. Nos paniers vous permettent aussi de faire des économies importantes sur les coûts de transaction et de profiter d'une gestion professionnelle de vos titres

L'univers complet des solutions de placement

En tant que courtier de plein exercice, Financière Banque Nationale vous permet de vous doter d'un portefeuille sur mesure en utilisant l'univers complet des instruments de placement.

Cet univers est composé de plusieurs grandes catégories de placements auxquelles vous avez accès par l'achat de titres individuels (actions, obligations, etc.) ou par l'achat d'instruments de placements collectifs performants comme des fonds de placement, des portefeuilles de fonds ou des fonds négociés en Bourse.

Gestion de patrimoine familial Pépin peut vous aider à déterminer non seulement lesquels de ces outils vous aideront le mieux à atteindre vos objectifs, mais surtout l'approche selon laquelle vous y aurez recours.

Le choix de cette approche sera fait en fonction de deux principaux facteurs :

- › le degré de participation que vous souhaitez avoir dans la gestion de votre portefeuille
- › le montant d'actifs que vous avez à investir

Selon votre situation, votre profil d'investisseur et vos préférences, vous pourrez :

- › déléguer entièrement la gestion de votre portefeuille *en ayant recours aux solutions clés de la FBN*
- › déléguer partiellement la gestion de vos placements *en gardant le contrôle des décisions finales*
- › jouer un rôle actif dans la gestion de votre portefeuille *en validant les recommandations de votre conseiller ou en mettant de l'avant vos propres idées*



Véhicules de placement

Titres du marché monétaire

CPG à court terme, bons du Trésor, etc.

Titres à revenu fixe

CPG à long terme, obligations, coupons détachés, actions privilégiées, etc.

Titres de participation

Actions ordinaires, droits, bons de souscription, etc.

Produits structurés

Billets à capital protégé, etc.

Fonds communs de placement

Fonds distincts, Fonds mutuels

